



COMPTE RENDU D'AUDIENCE IPR - SYNDICATS

MARDI 16 SEPTEMBRE 2025

Présents : IPR, SNEP-FSU, SGEN-CFDT

Bilan de rentrée

Le **SNEP-FSU** insiste d'emblée sur le calibrage nettement insuffisant pour le mouvement interacadémique, qui aboutit à un nombre record de postes vacants après le mouvement intra. Le blocage de postes berceaux, finalement non pourvus faute de lauréats suffisant augmente d'autant la pénurie de postes constatés à la rentrée. Pour la première fois, de nombreux postes sur la zone de Saint-Denis restent non pourvus. Bien évidemment, la zone EST, « traditionnellement » touchée par cette pénurie est la première concernée.

7 demandes de ruptures conventionnelles en EPS ont été formulées et toutes ont été acceptées, ce qui renforce d'autant la pénurie d'enseignants dans notre académie.

Cette situation implique un recours massif à des collègues non titulaires, faute de TZR en nombre suffisant. Nous demandons à connaître le nombre de collègues ayant demandé le dispositif de retraite progressive

IPR : sont globalement d'accord avec notre constat. À ce jour en plus des TZR et ATP, 80 contractuels sont actuellement en poste et il reste un vivier disponible d'environ 10 collègues. Il sera nécessaire de recruter bien davantage de non titulaires compte tenu des besoins qui vont nécessairement apparaître au cours de l'année. Pas d'information pour les collègues en retraite progressive. Nous pourrons vous informer dès que nous aurons connaissance des chiffres

Contractuels EPS en CDI : 32 actuellement, dont 5 nouveaux en 2024/2025, et 3 prévus cette année scolaire.

IPR : nous avons été très vigilants auprès de la Division des Services et des Moyens pour que tous les collègues affectés possèdent leur forfait AS.

→ Nous invitons les collègues à contacter l'inspection en cas de non-attribution du forfait (pensez à mettre le SNEP-FSU en copie).

IPR : la phase d'AJUAFA (affectation des TZR, contractuels, ATP), qui se tenait habituellement en juillet, a cette année été reportée en août, peu avant la rentrée, ce qui a entraîné des retards dans les affectations.

SNEP-FSU : après enquête, nous avons remarqué que de nombreux établissements étaient encore en attente de remplaçants plus de deux semaines après la reprise des cours.

Nous ne pouvons que constater, encore une fois, que l'exclusion des organisations syndicales des opérations de mouvement (inter, intra, AJUAFA) entraîne les dysfonctionnements auxquels nous nous attendions. Un support complet reste, à ce jour, non pourvu et sans doute plusieurs BMP.

 **Vous pouvez informer le SNEP si vous êtes dans ce cas : postes ou compléments de service non pourvus.**

IPR : rapporte les difficultés rencontrées dans la chaîne de communication avec les différents services du rectorat.

La plateforme d'inscription pour candidater en tant que contractuel (VIRTUO) est ouverte jusqu'au 30 septembre. En dehors de ces périodes d'ouverture, il n'est pas possible de faire acte de candidature.

Subventions

SNEP-FSU : quelles nouvelles au sujet des baisses de subventions du Conseil Départemental et les conséquences pour les établissements qui en dépendent le plus ?

IPR : le collège Jean Lafosse devrait continuer à bénéficier de subventions pour les déplacements pendant le temps de la construction d'un gymnase.

NB : après discussion avec les collègues du collège, il s'agirait de la construction d'une salle et non d'un gymnase, donc loin de répondre aux besoins. Le SNEP-FSU suivra ce dossier de près.

SNEP-FSU : le bilan est loin d'être satisfaisant et, quand bien même l'action conjointe des collègues et du SNEP a permis le maintien de quelques subventions, le désengagement de la collectivité entraînera des conséquences néfastes sur l'enseignement de l'EPS

 **Vous pouvez nous contacter si vous êtes concernés par des difficultés liées à des baisses voire suppression de subventions.**

Installations sportives

SNEP-FSU : rappelle à l'inspection les gros problèmes d'installations sportives (fermées, dégradées, partiellement utilisables), principalement dans les établissements de l'Est. Après enquête de notre part, quasiment tous les établissements de ce district sont concernés.

IPR : conscients des problèmes, les freins les plus importants viennent des installations municipales, et dans une moindre mesure, des collectivités (Conseil Régional et Départemental).

 **Nous invitons les collègues concernés à faire remonter à l'inspection les problèmes rencontrés, en mettant en copie le SNEP.**

IPR : en ce qui concerne spécifiquement le lycée Le Verger, le Conseil Régional s'est engagé à ouvrir le gymnase à la rentrée des vacances d'octobre. Affaire à suivre, même s'il est peu probable que les délais soient tenus...

IPR : plusieurs projets de couverture de plateaux sportifs avec des panneaux solaires sont en voie de réalisation (exemple : collège Mongaillard, terrain Fleury, Jean Lafosse).

Lettre de rentrée

SNEP-FSU : réitère son souhait d'un retour des réunions de rentrée en présentiel.

IPR : le problème vient des moyens attribués par la DIFOR (division de la formation continue des personnels). Il faut éviter de consommer les « moyens » (ordres de mission contingentés).

Nous concluons sur la possibilité de revenir au système d'avant, à savoir deux réunions de début d'année (nord-est et sud-ouest) en fin d'après-midi sans convocation rectorale.

SNEP-FSU : manque de clarté concernant les chargés de mission ; la mention « suivi des personnels » reste trop évasive et peut prêter à confusion sur les rôles de chacun.

SNEP-FSU : l'ASNS (attestation du savoir nager en sécurité) est dorénavant obligatoire pour la pratique d'activités nautiques, mais il est impossible d'avoir un suivi via le livret de compétences. Il serait logique d'avoir un accès via Pronote à la liste des élèves titulaires de cette attestation.

IPR : conscients de cela. Un des problèmes vient du numéro d'identifiant élève qui change entre le collège et le lycée, ce qui empêche le suivi au cours de la scolarité.

SNEP-FSU : pas d'accord avec la formulation trop restrictive de l'inspection concernant l'annualisation des heures APPN. Cette écriture peut mettre en difficulté les équipes face à leur administration. Propose de changer « l'annualisation ne doit pas impacter les autres enseignements » par « faire en sorte de limiter au maximum l'impact », ce qui est le cas la plupart du temps.

IPR : prennent note de notre remarque. Nous serons vigilants sur ce point à l'avenir.

Sections sportives scolaires

SNEP-FSU : il est écrit que les heures sont des HSA. Si tel est le cas, c'est un point positif.

IPR : non, il s'agit toujours d'une rémunération en HSE (60 heures).

SNEP-FSU : conteste à nouveau cette lecture biaisée et comptable de la part du rectorat qui ampute d'1/6 la rémunération des collègues. De plus, des heures inscrites à l'emploi du temps n'ont pas vocation à être rémunérées en HSE. Nous avons alerté le SNEP national à ce sujet afin de faire remonter ces dysfonctionnements auprès du ministère.

 **En cas de souci, vous pouvez contacter le SNEP.**

Tests physiques

SNEP-FSU : ces tests laissent sceptiques, non pas sur leur utilité (de nombreux collègues les mettent en place depuis des années), mais sur leur instrumentalisation politique. → Quels objectifs ?

Pour le SNEP, le problème est bien le nombre d'heures d'EPS obligatoire, qui doit être augmenté à **4h pour toutes et tous**.

Réforme de la voie professionnelle

SNEP-FSU : bilan globalement néfaste :

- Perte d'heures de cours toutes disciplines confondues,
- Absentéisme accentué par le caractère non obligatoire de l'assiduité,
- Parcours en Y qui aboutit à une dispersion des élèves.